

Consulter les résultats et les listes d'aptitude

Les résultats des concours sont également affichés à l'extérieur du Centre de gestion. Toutefois, aucun résultat n'est donné par téléphone.

Les candidats déclarés admissibles reçoivent un courrier les avisant de la décision du jury ainsi qu'une convocation aux épreuves d'admission.

Les candidats définitivement admis reçoivent un courrier les avisant de leur réussite et précisant les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude.

Les candidats non admissibles ou non admis reçoivent individuellement leurs résultats.

Seule la confirmation des résultats et des notes par un courrier du Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon fait foi.

Les lauréats de concours reçoivent une attestation individuelle d'inscription sur liste d'aptitude dès réalisation de cette liste. Toutefois, cette inscription ne vaut pas recrutement.

- Voir les résultats
- Voir les listes d'aptitudes

URL Source

https://www.cdg-aura.fr/menu/consulter-resultats-admissibilite-admission